

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 18 juin 2020, à 11 h 35, via Teams.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative par intérim
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier
- Mme Caroline Brodeur, directrice de l'environnement (*à titre d'invitée*)

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2020-66**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Ajouter le point 4AGRO) 1 - Entente agroalimentaire - Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques
- ✓ Retirer le point 4ENV) 1 – Vision métropolitaine de l'eau – Achat de matériel promotionnel à l'effigie de la CMQ

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2020

#### **Résolution n° E-2020-67**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Embauche d'un technicien en géomatique

#### **Résolution n° E-2020-68**

- Procéder à l'embauche de monsieur Ludovic Deschênes à titre de technicien en géomatique, sous la supervision du coordonnateur en géomatique, il occupera un poste permanent, à temps plein (35 h/sem.). L'employé sera soumis à une période de probation de (6) mois. L'entrée en fonction est prévue pour le 6 juillet 2020.
- Accorder à M. Deschênes un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel technique de classe 5 (49 060 \$ à 72 604 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

---

## PROCÈS-VERBAL

- 2 -

Référence : Rapport décisionnel du 18 juin 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Évaluation du REER collectif des employés de la CMQ

Les membres présents prennent connaissance de l'évaluation du REER collectif des employés de la Communauté métropolitaine de Québec déposée par la firme Mallette actuaire inc. Il est convenu de poursuivre l'évaluation du dossier afin de s'assurer d'avoir la proposition la plus avantageuse et la plus objective possible et d'obtenir l'accord des employés avant de procéder à tout changement.

### Trame verte et bleue : série de reportages – octroi d'un contrat

#### **Résolution n° E-2020-69**

- Octroyer un contrat, au montant de 10 000 \$ plus taxes, au média Le Soleil afin de réaliser quatre reportages sur la Trame verte et bleue métropolitaine, le tout en conformité avec la proposition de visibilité datée du 25 mars 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 18 juin 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-24  
Responsable : Communication

Adoptée à l'unanimité

### Prolongation de l'entente pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ

#### **Résolution n° E-2020-70**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer un addenda permettant de prolonger le délai de l'entente 2018-2020 pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion de déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ au 31 décembre 2020, ou jusqu'à épuisement des sommes allouées, selon la première échéance à être atteinte.

Référence : Rapport décisionnel du 18 juin 2020  
Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

### Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale – Signature d'une entente

#### **Résolution n° E-2020-71**

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer l'Entente dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales (FQIS) avec la Clinique Spot découlant du soutien financier octroyé pour l'an 1 (2020).

Référence : Rapport décisionnel du 18 juin 2020  
Responsable : Alliances pour la solidarité

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 3 -

### Entente agroalimentaire - Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques

#### **Résolution n° E-2020-72**

Dans le cadre du projet 3.1 « Soutien aux activités des circuits agrotouristiques et des marchés publics » de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 :

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder au lancement du *Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques*;
- Autoriser l'affectation au *Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques*, du montant résiduel de 10 150 \$ provenant du *Programme d'aide financière 2020 aux marchés publics*, financé conformément aux termes prévus à la résolution n° E-2020-64 du comité exécutif de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 18 juin 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-25  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2020-73**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 11 juin 2020, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020 (période 5).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020.
- c) Liste des dépenses Visa pour les mois d'avril et de mai 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 18 juin 2020  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Divers

Point d'information sur la nouvelle directive de la CPTAQ concernant les avis de la CMQ sur les demandes d'exclusions.

Les résolutions E-2020-66 à E-2020-73, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE PAR INTÉRIM